

**NIF : 41600100000007**

**Direction Générale de l'Administration des Moyens et des Systèmes de Paiement**  
**Direction de l'Ingénierie Technique et Production**  
**Service des Marchés**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°05 / BA / DGAMSP / DITP / SDR / SM / 2022**

La Banque d'Algérie relance l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

**L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS, SUPPORTS ET MIGRATION  
DE LA PLATEFORME TELEPHONIE SOUS IP  
DE LA BANQUE D'ALGERIE**

Les entreprises ou groupements d'entreprises **spécialisés** dans le domaine d'**équipements informatiques, dûment agréées par le constructeur Cisco**, intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des charges y afférent **sur présentation d'une copie de l'agrément ou de l'autorisation du constructeur Cisco en cours de validité** et moyennant la somme de **trois mille dinars algériens (3.000,00 DA)**, à l'adresse suivante :

**Banque d'Algérie**  
**Direction des Moyens Généraux**  
**Sous-Direction de l'Administration Générale- Service des Marchés**  
**Adresse : 210 ; Rue Hassiba Ben Bouali, Alger**  
**Téléphone : (021) 67 52 32 / Fax : (021) 67.52.19**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Banque d'Algérie/ Direction des Services Juridiques Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4<sup>ème</sup> étage, bureau n°215, sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger**, sous double enveloppe fermée.

L'enveloppe intérieure doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte de l'entreprise soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être fermée et strictement anonyme ne portant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°05 / BA / DGAMSP / DITP / SDR / SM / 2022**  
**L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS, SUPPORTS ET MIGRATION**  
**DE LA PLATEFORME TELEPHONIE SOUS IP**  
**DE LA BANQUE D'ALGERIE**  
**« A NE PAS OUVRIR »**

**Seules les entreprises ou les groupements d'entreprises ayant retiré le cahier des charges auront le droit de soumissionner.**

**Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans le protocole d'accord existant au préalable.**

Il est exigé que le soumissionnaire :

- Ait présenté un agrément ou une autorisation de commercialisation en **cours de validité délivrée par le constructeur Cisco**.
- Ait réalisé au moins une (01) prestation similaire\* à l'objet du présent cahier des charges, durant les cinq (05) dernières années.

*\* Il est entendu par prestation similaire : toute opération de fourniture et d'installation d'une solution Téléphonie IP.*

- Ait réalisé une moyenne de chiffre d'affaires **durant les trois (03) dernières années** représentant **au minimum 100%** du montant de son offre ;
- **L'offre technique doit impérativement contenir une caution de soumission d'un montant qui ne pourrait, en aucun cas, être inférieur à un pour cent (01%) du montant de la soumission, valide au minimum cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 28 Mars 2022 à 16h00mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante : **08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1ère étage : salle BESSEKHOUD, le Mardi 29 Mars 2022 à 10h00 mn.** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres **Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.**